

Europe

CELLULE D'ANALYSE EUROPÉENNE

RAPPORT DE LA COMMISSION EUROPEENNE

RAPPORT ANNUEL 2010 SUR LES RELATIONS ENTRE LA COMMISSION EUROPÉENNE
ET LES PARLEMENTS NATIONAUX
COM (2011) 345 [INTRODUIT PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE LE 10 JUIN 2011]

Aperçu

Document	communication; texte non destiné à un processus législatif
Domaine	Traité sur l'Union européenne, Titre II Dispositions relatives aux principes démocratiques, article 12

Fondement

L'article 12 du Traité sur l'Union européenne dispose que «*les parlements nationaux contribuent activement au bon fonctionnement de l'Union: a) en étant informés par les institutions de l'Union et en recevant notification des **projets d'actes législatifs** de l'Union; b) en veillant au respect du **principe de subsidiarité** conformément aux procédures prévues par le protocole sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité; [...]».*

Avis relatifs au dialogue politique ou à la subsidiarité

Par sa lettre du 1er décembre 2009, la Commission européenne invita les parlements nationaux à faire autant que possible la distinction, dans leur avis, entre les aspects relatifs à la subsidiarité et les remarques sur le contenu de la proposition, et à s'exprimer aussi clairement que possible sur la question de savoir si une proposition respecte ou non le principe de subsidiarité.

- http://ec.europa.eu/dgs/secretariat_general/rerelations/rerelations_other/npo/docs/letter_fr.pdf

Il existe donc 2 canaux de communication entre les parlements nationaux et la Commission européenne:

- le **dialogue politique**, par lequel les parlements nationaux peuvent communiquer leurs remarques au sens large;
- la **procédure de subsidiarité**, au sens strict du terme, telle qu'elle est fixée dans le protocole n° 2 annexé au Traité de Lisbonne.

En 2010, la Commission européenne a reçu au total 387 avis des parlements nationaux (+ 55 % par rapport à 2009), dont un pourcentage relativement faible soulève des problèmes de subsidiarité.

Les avis transmis par les parlements nationaux ainsi que les réponses de la Commission sont publiés sur une page spéciale de son site internet:

- http://ec.europa.eu/dgs/secretariat_general/rerelations/rerelations_other/npo/index_fr.htm

Le tableau ci-après montre quelques-unes des propositions de la Commission européenne qui ont suscité le plus d'avis de la part des parlements nationaux (voir annexe 2 du rapport).

Document de la Commission	Titre	Nombre d'avis
COM (2010) 379	Proposition de directive établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi saisonnier	16
COM (2010) 119 COM (2009) 622	Initiative citoyenne (livre vert et proposition de règlement)	13
COM (2010) 368	Proposition de directive relative aux systèmes de garantie des dépôts	11

Synthèse et perspectives

Ce sixième rapport annuel montre que les parlements nationaux ont un rôle croissant sur la scène interinstitutionnelle européenne. L'année 2010 a montré qu'ils étaient bien préparés et en mesure d'assumer leurs nouvelles responsabilités.

La Commission se félicite de cette évolution qui, non seulement renforce à terme la dimension démocratique de l'UE, mais favorise également une meilleure application et une meilleure efficacité de sa législation.

La Commission est également encouragée par l'intérêt qu'ont montré les parlements nationaux pour la gouvernance économique et la stratégie Europe 2020 dans le cadre du dialogue politique, et elle est convaincue que leur rôle est essentiel pour le bon fonctionnement de l'ensemble du processus.

En savoir plus

Vous pouvez consulter le rapport via le lien ci-dessous:

➤ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0345:FIN:FR:PDF>

Descripteurs Eurovoc: parlement national, relation interinstitutionnelle, Commission européenne, rapport d'activité
--

Voyez également en rapport avec cette matière la communication de la Commission européenne COM (2011) 344 au sujet de la subsidiarité et de la proportionnalité.

Vous pouvez consulter nos fiches de synthèse sur: www.ipex.eu (Documents→ Base de données législative→ COM/ année/ numéro→ Rechercher)

* *
*

Rédaction: Laurent Pottier